



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



BURKINA FASO
Unité - Progrès- Justice



Aide humanitaire
et Protection civile

Etude pilote sur la sécurité semencière dans la province du Soum Burkina Faso



Décembre 2014

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	4
EXECUTIVE SUMMARY	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	7
1. INTRODUCTION.....	10
1.1 Contexte de l'étude	10
1.2 Justification de l'étude	10
2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	11
2.1 Objectif global de l'étude	11
2.2 Résultats attendus.....	11
3. LA ZONE D'ETUDE	11
3.1 La région du Sahel	11
3.2. La province du Soum	13
4. APPROCHE METHODOLOGIQUE	14
4.1 Phase préparatoire.....	14
4.2 Phase d'enquête terrain.....	18
4.3 Phase d'analyse, d'interprétation et présentation des données	18
5. RESULTATS DE L'ETUDE.....	19
5.1 Caractéristiques des ménages de la zone d'étude	19
5.2 Zones à risque.....	21
5.3 Sources de revenus des ménages	21
5.4 Situation nutritionnelle des ménages de la zone d'étude	23
5.5 Systèmes de production.....	24
5.6 Utilisations des productions	27
5.7 Sources de semences	28
5.8 Stratégies d'approvisionnement en semences	30
5.9 Evaluation des marchés locaux	30
5.10 Résultats des entretiens avec les informateurs clés	33
5.11 Description des systèmes semenciers de la zone d'étude	35
5.12 Etat de la sécurité semencière de la zone d'étude	35
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	38

6.1. Recommandations à court terme	38
6.2 Recommandations à moyens et long terme	39
ANNEXES.....	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

CCSS	Cadre Conceptuel De La Sécurité Semencière
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CNS	Comité National des semences
COPROSEL	Coopérative des Producteurs Semenciers Loromi de Pobé Mengao
CREN	Centre De Récupération Nutritionnelle
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DIDPV	Direction des Intrants et du Développement des Productions Végétales
DPASA	Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
DPSSA	Direction de la Prospective, des Statistiques et de la Sécurité Alimentaire
DRASA	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
DPRAH	Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques
ESS	Etude sur la Sécurité Semencière
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GD	Groupe de Discussion (Focus Group)
HEA	Household Economy Analysis
INERA	Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles
INSD	Institut national de la Statistique et de la Démographie
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
MDM	Médecins du Monde
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PROFIL	Projet d'appui aux filières agricoles
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SERACOM	Service Rural d'Approvisionnement et de Commercialisation
SRES	Service Régional des études et des statistiques sectorielles
SNS	Service national des semences
SONAGESS	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité
UNPS-B	Union Nationale des Producteurs semenciers du Burkina
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UAT	Unité d'Animation technique
ZAT	Zone d'Appui Technique

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Pages
Tableau 1	La province du Soum en chiffres	13
Tableau 2	Niveaux de fiabilité en fonction de la taille de l'échantillon	16
Tableau 3	Communes, villages et nombre de ménages échantillonés	17
Tableau 4	Différents outils d'enquêtes utilisés	18
Tableau 5	Caractéristiques des ménages des communes enquêtées	19
Tableau 6	Nombre d'actifs des ménages des communes enquêtées	19
Tableau 7	Situation financière des ménages des communes enquêtées	20
Tableau 8	Nombre de personnes touchées par l'invasion aviaire	21
Tableau 9	Situation nutritionnelle des ménages enquêtés	23
Tableau 10	Spéculations et variétés locales et améliorées par commune	25
Tableau 11	Superficie moyenne par spéculation selon l'étude	27
Tableau 12	Motivations des producteurs pour le choix des spéculations	28
Tableau 13	Sources de semences en 2014 et prévisions 2015	29
Tableau 14	Sources des semences de mil en 2014 et 2015	36
Tableau 15	Sources des semences de niébé en 2014 et 2015	36
Tableau 16	Sources des semences de sésame en 2014 et 2015	37

LISTE DES FIGURES

N°	Titres	Pages
FIGURE 1	Localisation de la région du Sahel	12
FIGURE 2	Les 4 provinces de la région du Sahel	12
FIGURE 3	Les 9 communes de la province du Soum	13
FIGURE 4	Outils d'évaluation utilisés	15
FIGURE 5	Sources de revenus monétaires des ménages	22
FIGURE 6	Fréquences de consommation des types d'aliments	24
FIGURE 7	Importance relative des cultures dans les communes enquêtées	25
FIGURE 8	Principales spéculations vendues dans les marchés locaux (t)	31
FIGURE 9	Périodes d'acquisition des principales spéculations dans les marchés locaux	31
FIGURE 10	Périodes d'acquisition des principales spéculations dans les marchés locaux	35
FIGURE 11	Evolution des ventes au cours de l'année	35

EXECUTIVE SUMMARY

The 2014 agricultural year was a very heterogeneous year in most parts of the country: rain installation delays in the provinces of Oudalan, Seno, Noumbiel, Yatenga and Tapoa and long dry pockets frequently occur in Tapoa, Yatenga, Loroum, Ouadalan and Soum provinces. Besides these unfavorable weather conditions (dry spells of variable duration in different localities), invasion of seed-eating birds in Soum province resulted in irreversible damage to normal vegetative growth of mature plants.

To better understand the influence of these biotic and abiotic factors on food security and especially on the local seed sector, a pilot survey was conducted in the Soum province / Sahel region through regional project OSRO/GLO/303/EC "**capacity building for better planning of food and nutrition security in emergency and rehabilitation situations through better assessment of seed systems ...**".

Thirty-two specialists involved in the seed sector (MARHASA, INERA, OCADES, Red Cross, Reach Italia, NGO APIL, INSD / Sahel and Farm Radio), conducted this pilot Seed Security Assessment (SSA) in the municipalities of Djibo, Pobé Mengao and Tongomayel (Soum province / Sahel region) from 3 to 13 December 2014.

The study was designed to be a realistic assessment of the local seed sector after repeated climate shocks, arrival of Malian refugees and avian invasion that affected the cereal production of the province. The study uses the methodology based on the seed security conceptual framework (SSCF) with the following five pillars: availability, accessibility, quality, varietal suitability and the resilience of the seed system.

The survey was conducted among 180 households from nine villages in three municipalities (3 villages / municipality) in a 50 km radius of Djibo, the capital of the Soum province. The tools used were: the Household Survey Questionnaire (HSQ), the Local Market Questionnaire (LMQ), the Focus Group Guide for men and women and the Key Information Guide.

The results obtained after entry and data analysis are the following:

- The main crops in the area are: millet (an average of 3 ha per household), cowpea (1 ha), sorghum (1 ha) and sesame (1 ha); corn production is newly introduced with an average of 0.5 ha per household;
- Staple crops (millet, sorghum and maize) lose acreage in favor of other crops such as cowpea (especially dual-purpose cowpea) and sesame that are better sold on local markets; for all these seeds, the study noted the introduction of short-cycle varieties called "Pisyopoué" to the detriment of productive but medium or long cycle varieties;
- The main seed source for households is the own production. Then by order: the Social Network, the local market (grain sellers), the certified seed vendors and seed Aid. The sellers of certified seed and seed aid (formal sector) are almost insignificant. About 66% of households said that their millet seed used in 2014 originated from their own production and, approve the adaptability and physical quality of those seeds;
- For cropping seasons with climatic shocks such as that of 2014, own production is almost lost and households are found to be in seed insecurity for the following seasons;

- The avian invasion, the climatic shocks and to a lesser extent the arrival of Malian refugees in Soum province had an impact on cereal production resulting in a net decrease in food availability and resulting to a seed insecurity (early harvest before full grain maturity for millet, sorghum and maize).

The main recommendations made by the provincial and national actors (producers and their organizations, humanitarian NGOs, state technical services, etc.) are the following.

SHORT TERM

- ➔ Strengthening of food aid towards vulnerable groups (refugees, women, children, elderly and disabled persons, etc.);
- ➔ Seed Assistance for 2015 rainy season to people affected by avian invasion particularly vulnerable households of the Soum province having seed access difficulties;
- ➔ Quick Seed Security Assessment (SSA) before any seed aid to affected households;
- ➔ Provision of material and financial resources to extension officers in order to ensure quality advisory support to affected producers;
- ➔ Assessment of most appropriate mechanisms for Seed Aid after a consequent need assessment focusing on market-based approaches that build a sustainable seed system (cash transfer, direct seed distribution and seed fairs / vouchers);
- ➔ creating improved seed shops for short cycle varieties in each of the municipalities of the survey;
- ➔ Better organization of quality seed marketing channels;

MEDIUM / LONG TERM

- ➔ Enhanced support to extension activities on the use of quality seeds;
- ➔ Promoting coordination of activities of the various seed aid actors;
- ➔ Monitoring of the implementation of the recommendations by the study team the following season;
- ➔ With regard to seed aid actors:
 - Support of the local seed production system;
 - Distribution of improved seeds to women farmers;
 - Promotion of agricultural entrepreneurship, particularly women's entrepreneurship in seed production;
 - Training of trainers on new seed production techniques in each municipality;
 - Establishing appropriate Anti - Avian and anti - locust mechanisms by capacity building for plant protection services in the area;
 - Strengthening crop protection techniques against domestic animals;
 - Identifying and supporting sites with high production potential (irrigation sites for vegetable crops) which will enable to find an alternative to the inadequate rainfall and pest attacks;

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La campagne agropastorale 2014 a été marquée par une installation des pluies difficile sur la majeure partie du pays : retards d'installation dans les provinces de l'Oudalan, du Séno, du Noumbiel, du Yatenga et de la Tapoa et longues poches de sécheresse dans la Tapoa, le Yatenga, le Loroum, l'Oudalan et le Soum.

En plus de ces phénomènes climatiques défavorables (séquences sèches de durée variable selon les localités), une invasion d'oiseaux granivores dans la province du Soum a entraîné des dégâts irréversibles durant le développement végétatif des plantes, notamment pendant la phase de remplissage des graines.

Afin de mieux appréhender l'influence de ces facteurs biotiques et abiotiques sur la sécurité alimentaire mais surtout sur la sécurité semencière des ménages exposés à ces chocs, une étude pilote a été réalisée dans la province du Soum (région du Sahel) grâce au projet régional **OSRO/GLO/303/EC** intitulé *"Renforcement des capacités pour une meilleure planification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence et de réhabilitation grâce à une meilleure évaluation des systèmes semenciers..."*. Trente-deux spécialistes venant des structures intervenant dans le secteur semencier (MARHASA, INERA, OCADES, Croix Rouge, Reach Italia, ONG APIL, INSD/Sahel, Farm Radio, ont réalisé cette étude pilote sur la sécurité semencière (ESS) dans les communes de Djibo, Pobé Mengao et Tongomayel, (province du Soum/région du Sahel) du 3 au 13 Décembre 2014. L'étude visait une évaluation réaliste de la situation semencière suite aux chocs climatiques à répétition, mais aussi suite à l'arrivée des réfugiés maliens et l'invasion aviaire qui ont impacté négativement et significativement la production céréalière de la province du Soum.

L'étude a utilisé la méthodologie basée sur le Cadre conceptuel de la sécurité semencière (CCSS) qui repose sur les cinq éléments suivants: la disponibilité, l'accessibilité, la qualité, l'aptitude variétale et la résilience au niveau des ménages et de la communauté. Les enquêtes ont été réalisées auprès de 180 ménages issus de 9 villages dans 3 communes, (3 villages/commune) dans un rayon de 50 km de Djibo, chef-lieu de la province du Soum. Les outils utilisés étaient : le Questionnaire Enquête Ménage (EME), le Questionnaire Marché local (EML), le Guide d'entretien pour Groupes de discussion (GD) hommes et femmes et le Guide d'entretien pour Informateurs clés (IC).

Les résultats obtenus après saisie et analyse des données sont les suivants :

- les principales cultures de la zone d'étude sont : le mil (3 ha en moyenne par ménage), le niébé, le sorgho, le sésame respectivement 1 ha chacun et enfin, le maïs avec 0,5 ha. Les cultures vivrières (mil, sorgho et maïs) observent une réduction des superficies au profit d'autres spéculations comme le niébé (surtout niébé à double vocation) et le sésame, qui se vendent de mieux en mieux sur le marché local. Pour le niébé, l'étude a noté l'introduction des variétés à cycle court « Pisyopoué! » au détriment des variétés productives à cycle moyen ou long ;
- la principale source de semences des ménages est leur propre production. Viennent ensuite le réseau social, le marché local (vendeurs de grains) puis les vendeurs de semences certifiées et l'aide semencière. Les vendeurs de semences certifiées et l'aide semencière (secteur formel) représentent des sources pratiquement insignifiantes. Environ 66% des ménages ont affirmé

qu'en 2014, leur semence de mil provenait de leur propre production et approuvaient l'adaptabilité et la qualité physique de ces semences ;

- pour les campagnes agricoles enregistrant des chocs climatiques comme celle de 2014, la propre production est quasi nulle et le producteur se retrouve en insécurité semencière pour la campagne à venir.

L'invasion aviaire, la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps et, dans une moindre mesure, l'arrivée des réfugiés maliens dans la province du Soum, ont eu un impact négatif sur la production céréalière de manière quantitative (baisse drastique des productions) et qualitative (mauvais remplissage des grains), avec pour conséquence, une nette diminution de la disponibilité alimentaire et probablement des stocks en « graines bonnes à semer ». **Les principales recommandations** formulées par les acteurs provinciaux et nationaux (producteurs et leurs organisations, ONG humanitaires, services techniques étatiques, etc.) sont listées ci-dessous.

COURT TERME

- ➔ Renforcement de l'aide alimentaire à l'endroit des groupes vulnérables (réfugiés, femmes, enfants, personnes âgées et handicapées, etc.);
- ➔ Assistance en semences pour la saison 2015/2016 aux populations affectées par les attaques aviaires et en particulier les ménages vulnérables de la province du Soum ayant des difficultés d'accès aux semences;
- ➔ Augmentation de la dotation en semences améliorées en qualité et en quantités suffisantes pour les zones sous influence de réfugiés et/ou ayant enregistré une invasion aviaire;
- ➔ Etude rapide de la sécurité semencière (ESS) avant toute intervention en semences au niveau des populations affectées;
- ➔ Mise à la disposition des agents de moyens matériels et financiers pour permettre des appuis-conseils de qualité aux producteurs affectés;
- ➔ Evaluation des mécanismes les plus appropriés pour assurer toute assistance après une évaluation conséquente des besoins en privilégiant les approches basées sur le marché et qui consolident un système semencier viable (transfert monétaire, distribution directe et foires en semences/bons d'achat);
- ➔ Création de banques/boutiques de semences améliorées à cycle court dans chacune des communes étudiées;
- ➔ Meilleure organisation des circuits de commercialisation des semences de qualité.

MOYEN/LONG TERME

- ➔ Renforcement de l'appui aux structures d'encadrement sur l'utilisation des semences de qualité;
- ➔ Promotion de la coordination des actions des différents acteurs en matière d'aide semencière;
- ➔ Suivi de la mise en œuvre des recommandations par l'équipe de l'étude la saison suivante;
- ➔ Au niveau des acteurs de l'aide en semences:
 - ❖ Subvention du système local de production semencière;
 - ❖ Distribution des semences améliorées aux femmes agricultrices;
 - ❖ Promotion de l'entreprenariat agricole et particulièrement l'entreprenariat féminin en production semencière;

- ❖ Formation des formateurs sur des nouvelles techniques de production semencière dans chaque commune;
- ❖ Instauration des mécanismes adaptés de lutte anti -aviaire et antiacridienne par le renforcement des capacités des services de protection des végétaux dans la zone;
- ❖ Renforcement des techniques de protection de cultures contre les animaux domestiques;
- ❖ Identification et appui aux sites à fort potentiel de production de saison sèche (sites d'irrigation pour cultures maraîchères): ce qui permettra de trouver une alternative à l'insuffisance pluviométrique et aux attaques parasitaires.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'étude

Le Burkina Faso, à l'instar de tous les autres pays sahéliens est caractérisé par des crises alimentaires récurrentes dues essentiellement aux déficits de production agricole. Ces déficits sont liés à des causes multiples et multiformes, à la fois conjoncturelles et structurelles, et parfois complexes et multidimensionnelles. Au-delà des causes naturelles en liaison avec les aléas et le changement climatique, il y a la dégradation des ressources naturelles et les actions anthropiques néfastes (afflux des réfugiés, exploitation minière, etc.) et surtout le faible niveau de prise en compte de technologies innovantes dans la mise en œuvre des actions de production agricole, telles que l'utilisation des semences de qualité.

Diverses études et les résultats de la recherche ont clairement montré l'importance de la semence dans l'accroissement significatif des rendements agricoles. En effet, cette semence (si elle est de BONNE QUALITE) contribue pour près de 40% aux rendements des cultures dans les bonnes conditions de production.

Face aux crises alimentaires à répétition, le reflexe des acteurs publics et humanitaires est la distribution des semences aux populations affectées. Mais l'impact de ces interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire est souvent limité en raison bien souvent de l'inadéquation des appuis en semences aux populations affectées. En effet, une mauvaise compréhension du système semencier national ou local conduit souvent à une mauvaise analyse et à une mauvaise réponse suite à une catastrophe, en plus d'un mauvais ciblage des ménages bénéficiaires ou même suite à un choix inapproprié des modalités d'intervention.

L'approche prônée par la FAO avant toute intervention surtout en semences dans les zones en proie à une insécurité alimentaire, est la réalisation d'études rapides et simples du système semencier local permettant une meilleure compréhension préalable à toute intervention relative à la semence.

1.2 Justification de l'étude

La province du Soum, sous l'influence d'un afflux de réfugiés depuis 2012 et récemment frappée par une invasion aviaire sans précédent a été proposée pour la conduite d'une étude pilote dans la période du 03 au 13 Décembre 2014 au niveau des ménages et de la communauté. Grâce au projet régional OSRO/GLO/303/EC intitulé "***Renforcement des capacités pour une meilleure planification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence et de réhabilitation grâce à une meilleure évaluation des systèmes semenciers...***", la FAO, en collaboration avec les structures nationales intervenant dans le domaine semencier, a réalisé cette étude pilote sur la sécurité semencière (ESS) dans les communes de Djibo, Pobé Mengao et Tongomayel, dans la province du Soum.

L'étude vise une évaluation objective et réaliste de la situation semencière avant et après l'arrivée des réfugiés et l'invasion aviaire. Les résultats seront transmis au Ministère en charge de l'agriculture pour servir de base pour un plaidoyer au niveau des institutions d'aide semencière des bailleurs de fonds. Ils devront être pris en considération et servir de guide pour les différents acteurs, avant toute intervention dans la province du Soum, pour une meilleure efficience des interventions dans le domaine semencier.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Objectif global de l'étude

L'étude a pour objectif global d'évaluer l'impact des attaques des oiseaux granivores et l'influence de la présence des populations réfugiées sur la production agricole en général et sur le système semencier local en particulier (principales sources de semences au niveau paysan, stratégies d'acquisition, etc.). Elle permettra de recueillir des principaux acteurs provinciaux et nationaux (producteurs (trices), ONG locales et Internationales du domaine des semences, services techniques étatiques, etc.) des propositions d'interventions pour un impact plus important et plus efficient sur la sécurité semencière des populations touchées.

2.2 Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de cette étude :

1. les capacités des acteurs locaux et nationaux à mener des études rapides et de qualité sur la sécurité semencière dans les situations d'urgence et de réhabilitation sont renforcées;
2. une évaluation aussi complète que possible de la situation semencière de la province est faite, et permet une meilleure compréhension du système semencier local;
3. les forces et les faiblesses des différentes sources de semences utilisées par les agriculteurs dans la province du Soum sont identifiées;
4. les propositions d'intervention suite aux divers chocs vécus et les actions destinées à améliorer la sécurité alimentaire et le développement du secteur semencier de la province du Soum sont recueillies auprès des principaux acteurs provinciaux.

3. LA ZONE D'ETUDE

3.1 La région du Sahel

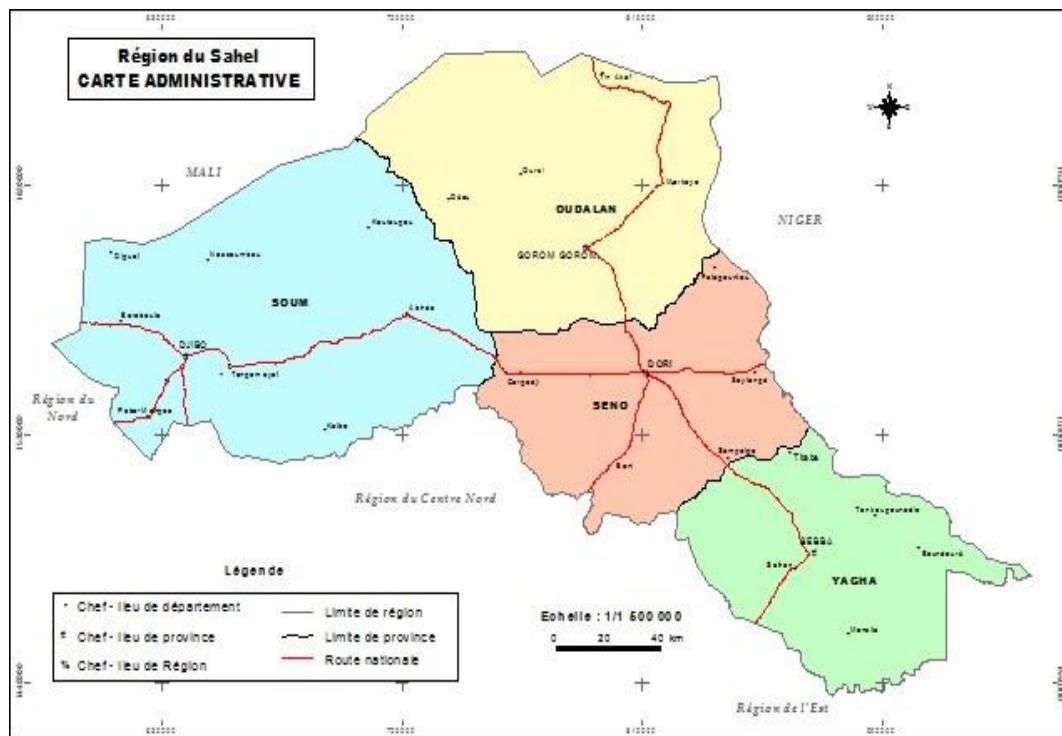
L'étude a été réalisée dans la province du Soum, région du Sahel. La région du Sahel est située à l'extrême Nord du Burkina Faso entre les 13° et 15° parallèles Nord et s'étend sur 36 166 km² soit 13,2% du territoire national.

Figure 1: Localisation de la région du Sahel (en rouge)



La région du Sahel est limitée au nord par la République du Mali, au nord-est par la République du Niger, au sud par les régions de l'Est et du Centre Nord, et à l'ouest par la région du Nord. La région du Sahel comprend quatre (04) provinces (**Figure 2**) qui sont le Séno, le Yagha, l'Oudalan et le Soum, où la présente étude pilote a été réalisée.

Figure 2: les quatre provinces de la région du Sahel



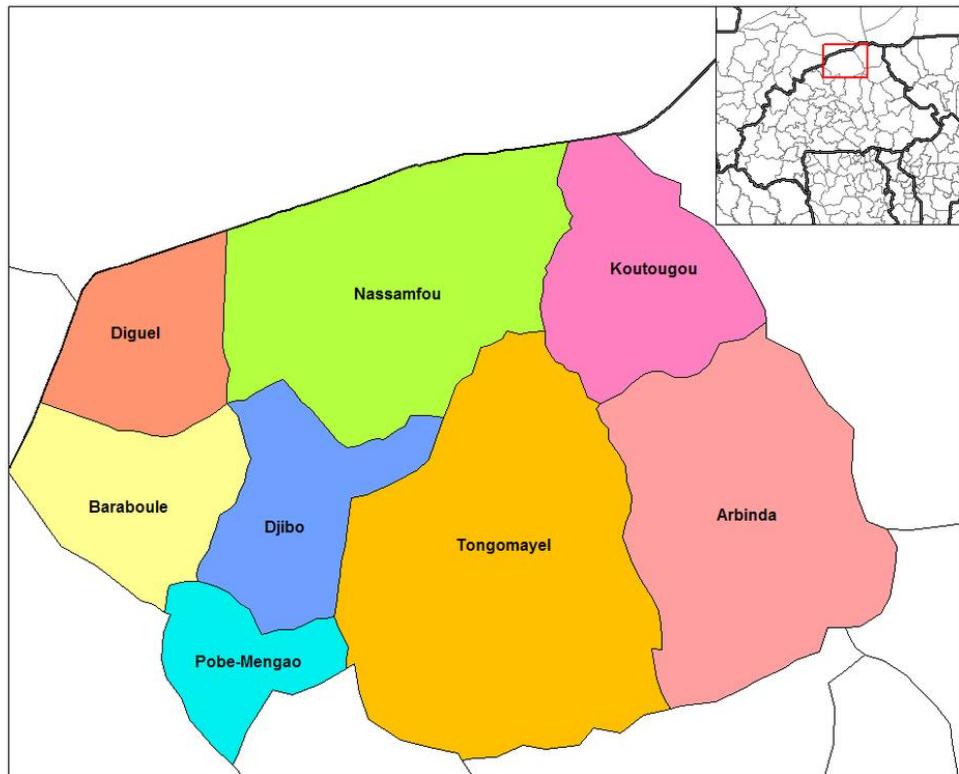
3.2. La province du Soum

La province du Soum, chef-lieu Djibo, est située au nord et à 214 km de la capitale du Burkina Faso. Elle est limitée au nord par le Mali, à l'est par la province du Seno et de l'Oudalan, au sud par les provinces du Namentenga, du Sanematenga et du Bam, à l'ouest par la province du Lôrôum. Elle couvre une superficie de 12 513 Km² et compte neuf (9) communes: Arbinda, Baraboulé, Diguel, Djibo, Koutougou, Nassoumbou, Pobé-Mengao, Kelbo et Tongomayel ([Tableau 1](#)).

Tableau 1: la province du Soum en chiffres

N°	COMMUNE	SUPERFICIE (km ²)	NB VILLAGES	NB MENAGES	POPULATION HOMMES	POPULATION FEMMES	TOTAL POPULATION
1	DJIBO	1 024	23	11 222	30 730	29 869	60 599
2	ARBINDA	2 543	43	14 492	44 401	46 334	90 735
3	BARABOULE	897	22	5 736	14 832	15 377	30 209
4	DIGUEL	575	7	1 868	4 514	4 541	9 055
5	KELBO	564	10	3 758	11 989	12 457	24 446
6	KOUTOUGOU	1 412	16	3 472	9 449	9 270	18 719
7	NASSOUMBOU	2 090	10	3 767	10 263	9 954	20 217
8	POBE MENGAO	405	15	11 443	11 443	12 248	23 691
9	TONGOMAYEL	3 003	37	34 749	34 749	35 916	70 665
	Total	12 513	183	90 507	172 370	175 966	348 336

Figure 3: les 9 communes de la province du Soum



Le climat est de type sahélien avec des températures minimales et maximales pouvant atteindre respectivement 12°C et 52°C. La végétation peut être classée en quatre groupes de formations: la

steppe arborée et arbustive, le fourré tigré ou brousse tigrée, les forêts galeries et formations de marigots et enfin la steppe herbacée. Le contexte géologique du Soum est dominé par le système dunaire, les talwegs et les dépressions, les buttes et les collines, les grandes zones de glacis. Selon les projections de l'INSD du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2007, la population du Soum était estimée à 348 336 habitants dont 175 966 femmes (soit 50,52%).

Les principaux secteurs de production de la province sont: l'agriculture, l'élevage, les ressources forestières, la pêche, la chasse et l'artisanat. Dans le domaine de l'agriculture, les principales cultures vivrières sont le mil (la principale spéculation), le sorgho, le maïs et le riz. L'arachide, le niébé et le sésame sont les principales cultures de rente. Les cultures maraîchères sont pratiquées en saison sèche par les producteurs, surtout par les femmes. Les spéculations généralement exploitées sont le chou, l'oignon, la tomate, la pomme de terre, l'aubergine locale, la laitue, etc.

La province regorge de nombreuses potentialités avec l'existence de terres agricoles relativement riches et très peu exploitées (bas-fonds, mares et ergs anciens), l'existence de fermes semencières (Pobé Mengao).

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée est le cadre conceptuel de la sécurité semencière (CCSS) qui repose sur les cinq éléments suivants: la disponibilité, l'accessibilité, la qualité, l'adaptabilité (préférence et adaptation) des semences et la résilience au niveau des ménages et de la communauté. La démarche méthodologique s'articule autour de trois(3) phases qui sont :

- a. une phase préparatoire;
- b. une phase d'enquête terrain;
- c. une phase d'analyse, d'interprétation et de présentation des données.

4.1 Phase préparatoire

La phase préparatoire comprend une série d'actions importantes dont la bonne exécution est déterminante pour le succès de la mission.

La recherche documentaire

La recherche documentaire a été essentiellement orientée vers la collecte de données sur la production agricole, le système semencier local, l'élevage et sur la malnutrition. Cette documentation a permis d'actualiser les outils de collecte des données (fiche d'enquête auprès des ménages, d'utilisateurs et de distributeurs de semences, guides d'entretien à l'intention des organisations des producteurs, des services techniques (DPASA, DPRAH, CMA), etc.), des ONG (OCADES, SERACOM, etc.), mais également, de nourrir les réflexions sur les réalités socio-économiques des communes enquêtées.

Elaboration ou adaptation des outils de collecte des données

Afin d'atteindre les différents résultats attendus, le projet a élaboré un ensemble d'outils qui ont été adaptés au contexte local. Ces outils de collecte de données sont essentiellement composés de:

- a. fiches **d'Enquête Ménages** (EME): à l'intention des producteurs des communes concernées par l'étude;
- b. fiches **d'Enquête Marché Local** (EML) à l'intention acteurs de la commercialisation du grain au niveau marché communal ou villageois. Les données devront permettre de se faire une idée

- sur l'offre potentielle en grains « semences » mais également sur la qualité, la disponibilité et l'accessibilité (prix, distance...) des semences locales;
- c. **guides d'entretiens des distributeurs d'intrants** à l'intention des distributeurs (commerçants) de semences ou de grains au niveau des communes concernées par l'étude;
 - d. **guides d'entretiens avec des groupes d'agriculteurs (femmes, hommes)** pour mieux comprendre les effets des crises sur la production agricole en particulier sur les semences, les difficultés rencontrées de façon générale par les agriculteurs et les solutions possibles ;
 - e. **guides d'entretiens des informateurs clés** à l'intention des responsables d'ONG, des services techniques étatiques, des responsables des projets intervenant dans le secteur semencier, etc. Ils ont permis de recueillir les avis et suggestions pour enrichir les analyses.

Figure 4: Outils d'évaluation utilisés



Dans chaque commune puis au niveau provincial, toutes les parties prenantes, a savoir: représentants des institutions publiques, acteurs humanitaires et organisations locales de base sont ensuite impliqués et associés à la gestion de l'information collectée.

L'échantillonnage des communes et villages retenus pour l'étude

L'étude pilote se veut rapide et doit être réalisé dans une région sujette à une catastrophe naturelle ou provoquée. Pour le Burkina Faso, la région du Sahel, particulièrement **la province du Soum**, en proie à un afflux de réfugiés depuis 2012 et récemment frappée par une invasion aviaire sans précédent a été proposée pour la conduite de l'étude pilote. Tenant compte du temps imparti (une semaine), trois

(03) communes ont été retenues sur les huit de la province: Djibo, Pobé Mengao et Tongomayel. Dans chaque commune, trois (03) villages ont été retenus pour les enquêtes.

Plan de sondage/Echantillonnage: un tirage de 180 ménages a été effectué dans les 3 communes de la province au niveau de 9 villages (3/commune) dans un rayon de 50 km de Djibo. Vingt (20) ménages ont été retenus par village pour avoir un degré de fiabilité de 80 % ([tableau 2](#)).

Tableau 2: niveau de fiabilité en fonction de la taille de l'échantillon

Niveau fiabilité	taille échantillon
95%	384
90%	270
85%	210
80%	165
75%	133

(Source : Guide de terrain du Team Leader, 2014)

Les 9 villages sont échantillonnés en choisissant respectivement 3 villages ayant connu les attaques des oiseaux granivores, 3 villages ayant abrité des réfugiés Maliens et 3 autres villages non touchés ([tableau 3](#)). Un accent a été mis sur les ménages vulnérables et des femmes chefs de ménages. Au total, 180 ménages ont été enquêtés, 18 Groupes de Discussion (9 groupes de femmes productrices et 9 groupes de producteurs) et 12 commerçants détaillants de semences ou grains ont été enquêtés dans les marchés de Djibo et Pobé Mengao.

Tableau 3: communes, villages et nombre de producteurs échantillonés, nombre de groupes de Discussion par village

N°	Commune	Villages avec influence des réfugiés				Villages avec influence des oiseaux granivores				Villages non touchés				TOTAL GENERAL	
		Village retenu	Distance de Djibo	Nbre de ménage échantil	Nombre de GD (H + F)	Village retenu	Distance de Djibo	Nbre de ménage échantil	Nombre de GD (H + F)	Village retenu	Distance de Djibo	Nbre de ménage échantil	Nombre de GD (H + F)	Nbre de ménages échantil	Nombre de GD (H + F)
01	Pobé Mengao	Mentao	18 km	20	2	Kabou ret	20 km	20	2	Ouré	18 km	20	2	60	6
02	Djibo	Séno Bani	12 Km	20	2	Nga noua	20 km	20	2	Koubel Alpha	12 km	20	2	60	6
03	Tongo mayel	Gouna*	35 Km	20	2	Sibé	18 km	20	2	Gankouna	18 km	20	2	60	6
TOTAL		3 villages		60	6	3 villages		60	6	3 villages		60	6	180	18

4.2 Phase d'enquête terrain

Trois équipes ont été constituées ayant chacune un team leader, un animateur et un rapporteur de Groupe de discussion, un opérateur de saisie des données et au moins six enquêteurs. Un expert de l'institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a été sollicité pour l'analyse des données en collaboration avec les agents du Service régional d'études statistiques (SRES).

Les enquêtes terrains se sont déroulées du 5 au 9 Décembre 2014, deux à trois mois après les récoltes et ont permis de toucher 180 ménages et 18 groupes de discussion: 9 groupes hommes et 9 groupes femmes ([Tableau 4](#)).

Tableau 4: différents outils d'enquête utilisés

	Outils	Sources d'information	Nombre	Structures rencontrées
1	Questionnaire Enquête Ménage	Ménages	180	Producteurs et productrices
2	Guide d'entretien pour les Groupes de discussion (hommes, femmes)	Communautés villageoises	18	Communautés villageoises
3	Questionnaire pour Enquête Marché local	Marchés locaux	6	Six (06) marchands de grains des Marchés de Djibo et de Pobé Mengao
4	Guide d'entretien des Informateurs clés	Structures publiques et privées	8	Haut-Commissariat, CMA/Djibo, DPASA, SERACOM, ZAT de Djibo, Pobé et Tongomayel ; Tiipaalga
5	Guide pour le producteur de semence	Organisations paysannes, producteurs de semences	1	COPROSEL
6	Guide pour les acteurs humanitaires	Acteurs humanitaires	4	Médecins du Monde (MDM), OCADES, Croix Rouge Burkinabé, ONG HELP

4.3 Phase d'analyse, d'interprétation et présentation des données

Toutes les données recueillies (recherches bibliographiques, enquêtes ménages et groupes de discussion, enquêtes marchés locaux, entretiens avec les informateurs clés, etc.) ont été compilées par l'analyste de l'INSD sous le regard de l'expert régional et du statisticien de la Direction régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du Sahel. Les données collectées lors des enquêtes ménages ont été saisies dans une base de données et analysées par Microsoft Excel (tableau croisé dynamique).

Les données provisoires ont été présentées dans un premier temps aux acteurs provinciaux pour information (redevabilité) et prise en compte de leurs amendements. Le document ainsi amendé a

été ensuite présenté lors de l'atelier de validation aux structures nationales intervenant dans le domaine semencier au Burkina Faso.

5. RESULTATS DE L'ETUDE

5.1 Caractéristiques des ménages de la zone d'étude

Tableau 5: caractéristiques des ménages des trois communes enquêtées

Commune	Pobé Mengao	Djibo	Tongomayel
Répondant			
Masculin	22%	78%	0%
Féminin	36%	31%	33%
Age Moyen Répondant	64	60	56

Il existe 4 types de ménages basés sur les critères HEA¹ (analyse de l'économie des ménages). Il s'agit des Nantis (N), des Moyens (M), des Pauvres (P) et des Très Pauvres (TP). La catégorisation des ménages selon les critères HEA montre que 40% de la population est dans la catégorie des pauvres et 20% dans celle des très pauvres. Par ailleurs, la plupart des sources de nourriture proviennent de l'agriculture, des travaux agricoles et de l'orpaillage. En année de faible récolte comme celle de 2014, près des 2/5 la population demandent le soutien des autres groupes (par des dons ou des sources de travail supplémentaire, etc.) pour couvrir ces besoins.

Tableau 6: Nombre d'actifs des ménages des communes enquêtées

Famille	< 5 ans	5-15 ans	16-60 ans	>60	Total
Masculin	0,9	1,3	1,4	0,1	3,74
Féminin	1,4	1,5	2,1	0,3	5,31
Actifs agricoles			5,00		

Les ménages moyens ont un nombre d'actifs (**tableau 6**) similaires à ceux des nantis avec des différences au niveau de la taille des ménages et de la possession d'un certains nombres de biens (troupeaux, biens productifs).

¹ Enquête SMART, 2012

Tableau 7: Situation financière des ménages des communes enquêtées

Communes	Pobé Mengao	Djibo	Tongomayel
% propriétaires d'animaux	100%	84%	100%
Bovin	2,3	1,4	2,7
ane	1,1	0,5	0,7
Chèvre	4,8	3,8	3,9
mouton	4,1	2,7	2,3
volaille	12,8	6,6	9,7
autres	0,2	0,0	0,0
% ménages ayant des dettes	39%	52%	35%
% ménages qui ont la dette depuis cette année	23%	16%	17%
Montant dettes CFA pour ce qui ont	64800	32117	74857
% ménages avec accès au crédit	36%	38%	52%
Montant credit CFA pour ce qui ont	72 652	41 909	119 926

La plupart des ménages moyens (M) possèdent au moins une charrue et une charrette (**Tableau 7**). Leur propre production couvre 6 à 8 mois de consommation durant l'année de référence (2014).

Les P et TP possèdent quelques petits ruminants mais aucun équipement agricole. Habituellement (en situation normale), leurs récoltes du mois d'octobre suffisent normalement pour quatre à six mois, c'est-à-dire s'épuisent entre mars et mai. Mais en cette situation de mauvaise récolte, ils ne pourront certainement pas couvrir les besoins alimentaires des ménages, et vont se tourner vers l'élevage, l'orpaillage ou la migration pour résorber le déficit. En effet, la province du Soum est une zone à fort potentiel d'élevage et de production de mil et de niébé.

Les besoins énergétiques sont couverts grâce à l'apport des aides alimentaires de l'Etat et des partenaires, des dons et des paiements en nature. Les aides vont contribuer à la couverture des besoins énergétiques, notamment chez les TP et les P.

Pour les ménages P, les achats concernent essentiellement la nourriture de base afin de s'assurer que les besoins alimentaires minimaux sont satisfaits. Pour les ménages M et N, une part des achats est réservée à la diversification de l'alimentation et concerne les aliments à base de protéines animales, l'huile et le sucre.

La propre production des TP et P couvre entre 40 et 45% des besoins annuels, ce qui correspond à une période de 4 à 6 mois de consommation en année normale et 3 à 4 mois en période de chocs climatiques. En plus de la production agricole, la plupart des ménages TP et Ps'en sortent en année difficile avec un soutien des N à travers la mise en œuvre des mécanismes endogènes de solidarité. Ce soutien est matérialisé par les dons et surtout les prêts de céréales contractés et remboursés au moment des récoltes de la campagne suivante. Le paiement en nature constitue également une source importante de nourriture pour les pauvres.

La contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et nantis est de 65-75 %. Les revenus des ventes des oléagineux (sésame, arachide) et des légumineuses (niébé, voandzou) sont utilisés pour acheter les autres denrées alimentaires essentielles (sorgho, riz).

5.2 Zones à risque

Quelques inquiétudes subsistent dans plusieurs communes de la province du Soum. En effet, le retard enregistré dans l'installation des semis, l'invasion des oiseaux granivores et les phénomènes météorologiques et climatiques (poches de sécheresse de durée variable selon les localités) survenus dans plusieurs communes ont entraîné des dégâts souvent irréversibles dans la croissance végétative normale des plantes. Cette situation laisse présager une baisse en dessous de la moyenne de la production agricole dans plusieurs communes. Pour ce qui concerne les attaques des oiseaux granivores, le nombre de personnes touchées par commune au 14/10/2014 est le suivant ([tableau 8](#)).

Tableau 8: nombre de personnes touchées par les oiseaux granivores par commune²

Commune	Superficies emblavées		Superficies totales emblavées (ha)	Superficie dévastée (ha)	Production perdue (T)	% des superficies dévastées / emblavées	Nombre ménages affectés par commune au 14/10/14
	Mil	Sorgho					
	Sup (ha)	Sup (ha)					
Nassoumbou	5 665	873	6 538	3 400	2 720	52,0%	680
Tongomayel	31 000	4 300	35 300	500	400	1,4%	100
Djibo	31 960	2 580	34 540	2 000	1 600	5,8%	400
Baraboule	1 800	330	2 130	865	692	40,6%	173
Kelbo	8 500	4 300	12 800	200	160	1,6%	23
Pobe Mengao	4 200	955	5 155	20	16	0,4%	4
TOTAL	83 125	13 338	96 463	6 985	5 588	7,2%	1 380

Nassoumbou et Baraboulé sont les communes les plus touchées avec 52% et 40.6% des superficies totales emblavées dévastées par les oiseaux.

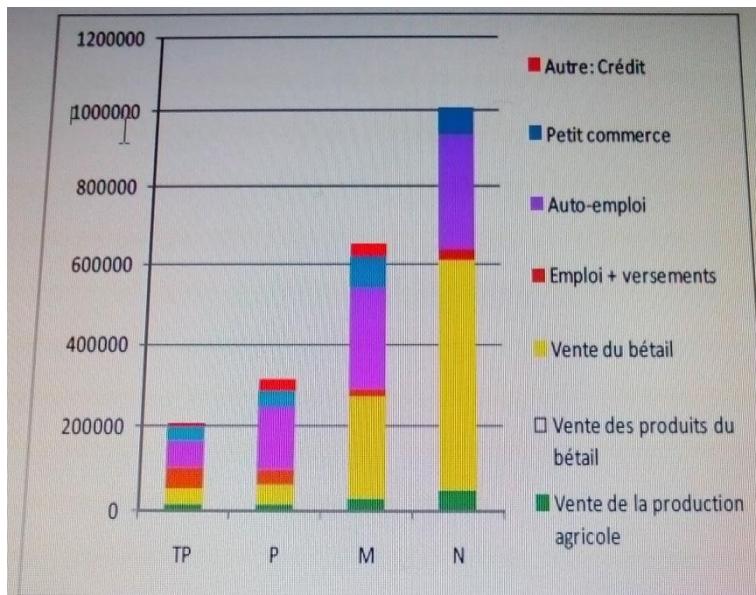
5.3 Sources de revenus des ménages

Pour les ménages M et N surtout, le bétail est une source importante de revenu. L'analyse des résultats montrent que plusieurs sources concourent à la formation des revenus des ménages dans la zone ([figure 5](#)) notamment :

1. la vente des produits agricoles,
2. la vente de bétail,
3. la vente de produits animaux,
4. Les emplois et versements reçus,
5. L'auto-emploi du petit commerce
6. Le crédit.

² DPASA/Soum, Octobre 2014

Figure 5: sources de revenus monétaires ³



Toutes les catégories ont recours aux mêmes sources de revenus. En termes de niveau, le **revenu moyen annuel**⁴ est de 200 000F CFA pour le groupe des TP, environ 300 000F CFA pour les P, 650 000F CFA pour les M et 1 000 000F CFA pour les N (**figure 5**). Ces chiffres révèlent une forte disparité des revenus entre les ménages dans les différents groupes socioéconomiques.

La structure des revenus révèle que la contribution de la vente de céréales dans la formation du revenu des TP et P est marginale. En revanche, sa contribution commence à prendre de l'importance pour les M et les N. Cette situation peut s'expliquer essentiellement par le fait que les TP et P adoptent une stratégie consistant à vendre le moins possible de produits agricoles dans le but de faire face à leurs besoins céréaliers, en particulier pendant la période de soudure au cours de laquelle les prix grimpent. Les quatre principales sources de revenu pour les TP sont, par ordre d'importance, l'auto-emploi (cueillette, orpaillage, artisanat), les emplois temporaires (travaux agricoles, exodes), la vente de bétail et le petit commerce. Ces sources représentent environ 98% de leur revenu. L'apport du crédit à la formation du revenu est quasi-négligeable. Pour les P, les 4 principales sources de revenu sont l'auto-emploi, la vente de bétail, le petit commerce, et les emplois temporaires. La contribution de ces sources à la formation du revenu des P dépasse 95%. Quant aux ménages M, l'essentiel de leur revenu provient de l'auto emploi, la vente de bétail, le petit commerce et le crédit. La part des 4 principales sources de revenu atteint 98%. Enfin, les N tirent des revenus substantiels de la vente de bétail (contribution avoisinant 50% du revenu total), de l'auto-emploi, du petit commerce et de la vente de produits agricoles. La structure des revenus est donc variable en fonction des groupes socioéconomiques. Un autre fait important à mettre en lumière est l'accès au crédit. Il ressort de ce qui précède que le crédit n'est accordé qu'aux personnes (ménages) capables de le rembourser (M et/ou N).

³ DGPER/DPSAA, 2012

⁴ Enquête SMART, 2012

5.4 Situation nutritionnelle des ménages de la zone d'étude

La situation de la malnutrition au niveau de la province du Soum demeure préoccupante, eût égard à plusieurs facteurs. Au niveau provincial, le point sur les indicateurs de la malnutrition dans le district sanitaire de Djibo par exemple montre que la malnutrition touche un grand nombre d'enfants: la prévalence est estimée à 10,1% contre 10,9% au niveau national.⁵ Les causes sont multiples mais les plus importantes sont: l'ignorance, le manque d'informations, le manque d'infrastructures sanitaires adaptées pour les CREN, l'insuffisance d'équipements médicaux, l'absence de prise en charge alimentaire des accompagnants des enfants et la rupture récurrente des médicaments et intrants⁶.

Relativement à l'étude, les données collectées, se réfèrent au nombre de repas journaliers et à la fréquence de consommation hebdomadaire des différents groupes d'aliments.

Sur le premier point (tableau 9), les différentes perturbations de la campagne agricole, n'ont pas eu d'impact sur le nombre de repas consommés journallement chez les enfants, comparativement à l'année d'avant. Au niveau des adultes, la situation reste identique à celle de l'année passée, à l'exception de la localité de Pobé Mengao où, le nombre de repas journalier est passé de 3 à 2.

Tableau 9: situation nutritionnelle des ménages des 3 communes enquêtées

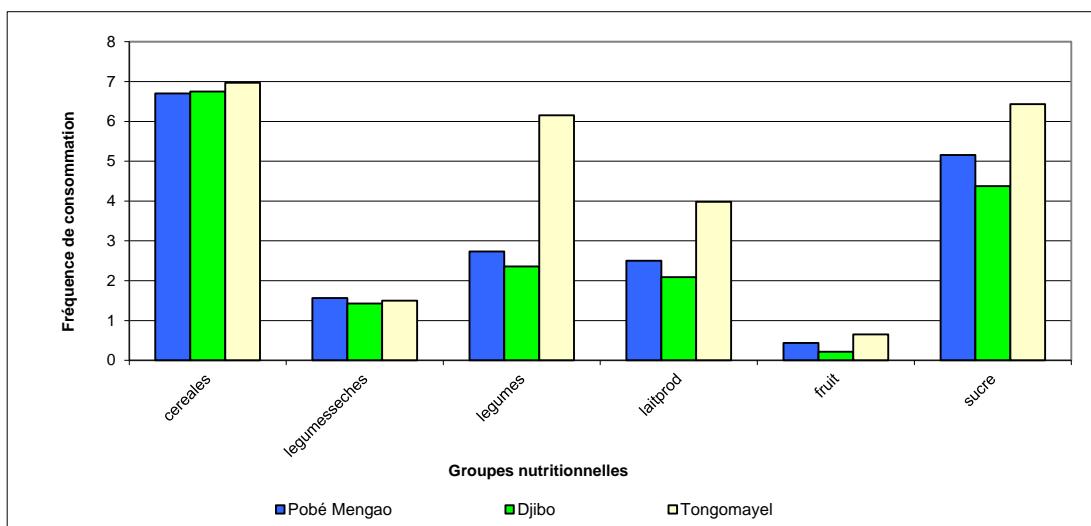
Période	Type	Pobé Mengao	Djibo	Tongomayel
	Adultes	2	2	2
Hier	Enfants	3	3	3
Il y 1 an	Adultes	3	2	2
	Enfants	3	3	3

Du point de vue de la fréquence de consommation hebdomadaire, les céréales et les sucres sont assez bien présents dans l'alimentation du ménage quelle que soit la localité. Par contre, pour les autres groupes d'aliments, l'on observe assez rapidement une différence entre les ménages de Tongomayel et ceux des deux autres localités. Les légumes séchés, les produits laitiers et les fruits sont très peu présents dans la diète du ménage (Figure 6).

⁵ Enquête SMART 2012

⁶ CMA de Djibo, 2014

Figure 6: fréquence de consommation par commune des différents types d'aliments



Globalement il est à noter que même si le nombre de repas journaliers reste acceptable, sa composition est très pauvre (surtout en légumes, fruits et produits laitiers).

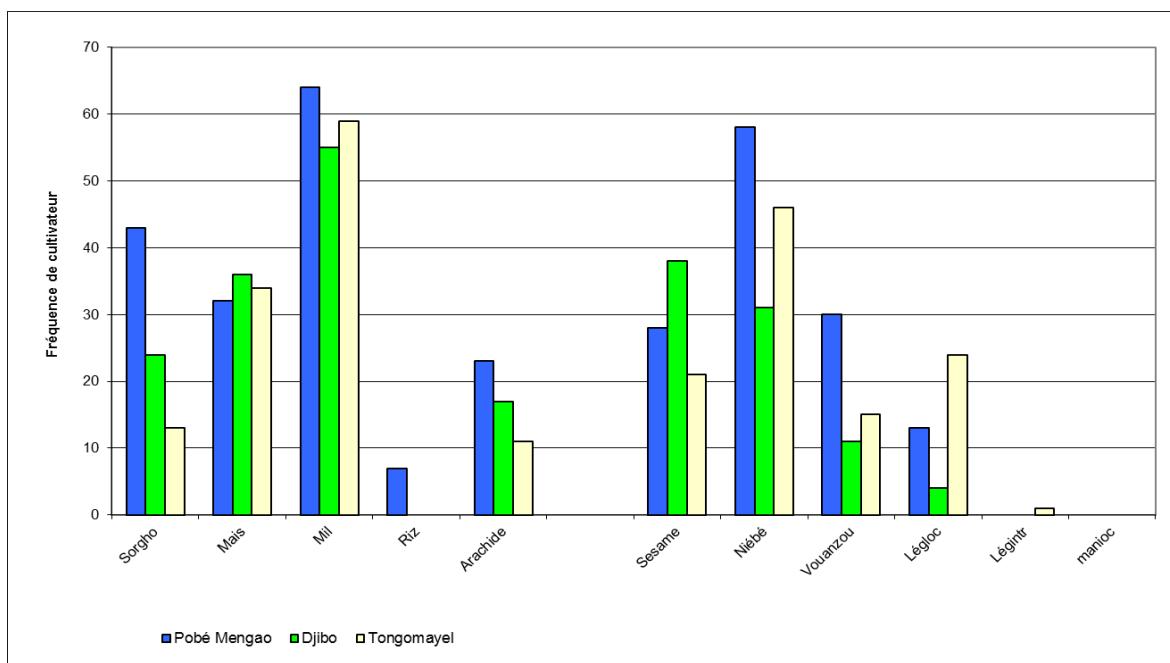
5.5 Systèmes de production

Le système de production de la province du Soum appartient au système Sahélien. Situé au-dessus de l'isohyète 400 mm, c'est une zone caractérisée par sa faible pluviométrie, l'activité principale est l'élevage (bovins, ovins, caprins).

5.5.1. Cultures pratiquées et leur importance

La production végétale est surtout céréalière avec le mil comme spéculature dominante. Les variétés utilisées ou recherchées sont celles à cycle court (75-90 jours). Cependant les filières porteuses comme le niébé et le sésame connaissent un essor au cours de ces dernières années au niveau de la région. Les cultures pratiquées au niveau de la province sont donc le mil, le niébé, le sorgho, le maïs, le riz, le sésame, le voandzou, le fonio, l'arachide etc. A cela s'ajoute une diversité de cultures maraîchères. Cependant les principales spéculations sont par ordre d'importance le mil, le niébé, le sorgho, le maïs et le sésame (Figure 7).

Figure 7: Importance relative des cultures dans les trois communes visitées



Le **mil** fait partie des cultures traditionnelles des peuples du Sahel. Il est la culture dominante dans la région. Cette spéculation est essentiellement destinée à l'autoconsommation des ménages. Il existe des variétés sélectionnées par la recherche et qui s'adaptent bien aux conditions agroclimatiques de la province, à côté des variétés traditionnelles ([tableau 10](#)).

Tableau 10: spéculations et variétés (locales et améliorées) par commune

Culture	Type	DJIBO	POBE MENGAO	TONGOMAYEL
MIL	LOCAL	NAADA	NAADA	djelgodji/pisyopoe, kobga, naada, munturi
	AMELIORÉ	SOSAT C 88	SOSAT C 88	
NIEBÉ	LOCAL		KVX 61-1, NAFI, KOMCALE	djelgodji, holdji, beng raaga, beng siido
	AMELIORÉ	KVX 61-1		
SORGHO	LOCAL	BENG RAAGA	Baire djegodji	djelgodji/pisyopoe, holdji, tchingtchang
	AMELIORÉ	SARIASSO 11,	SARIASSO 11, KAPELGA	
MAIS	LOCAL			cuumal
	AMELIORÉ	WARI		
SESAME	LOCAL			damtiri danieri, damtiri holdji
	AMELIORÉ	S 42	S 42	

La deuxième culture après mil est le **niébé**. Cette culture domine les autres spéculations en termes de superficies emblavées, et de production réalisée. Le niébé passe pour une culture de rente pour le cas spécifique de la province du Soum. Du fait de sa production qui est peu exigeante en éléments

fertilisants, la culture du niébé est en pleine expansion au niveau des différentes communes. Les superficies qui lui sont consacrées sont en hausse constante d'année en année. Par l'appui de la recherche, plusieurs variétés améliorées ont été créées afin de répondre aux exigences des conditions agroclimatiques, mais également à celles du consommateur. C'est le cas par exemple des variétés à cycle court dont « **pisyopoé** » bien connue des paysans, de la variété KVX-61-1 au goût sucré ([tableau 10](#)).

Le **sorgho** vient en troisième position au rang des principales cultures pratiquées au niveau de la province du Soum. Il est cultivé souvent en pure ou en association avec le niébé. Il est autoconsommé majoritairement. Cette culture rentre fortement dans la consommation humaine et ses sous-produits de transformation (son, eau de lavage, fanes, etc.) sont très nutritifs et beaucoup appréciés par les animaux. Cependant une partie des récoltes de sorgho est vendue sur le marché local. Les variétés rencontrées sont: sariasso 11, Kapelga, Baire Djegodji, Pisyopoé, Holdji, etc.

Le **maïs** fait une apparition progressive dans les communes du Soum. Il est produit sur de petites superficies. Ses exigences en matière de qualité des sols contraignent les producteurs à y consacrer un minimum de fumure afin de relever le niveau de fertilité des sols. Ce qui explique sa pratique autour de concessions (champs de cases) où le bétail (bovins) y est parqué pendant plusieurs mois et leurs déjections jouent le rôle de fertilisants. Il est autoconsommé ou vendu en frais et ne constitue pas pour l'instant un élément de base de l'alimentation du producteur du Soum. Les récents progrès de la recherche ont permis de mettre en place des variétés améliorées qui s'adaptent relativement aux conditions locales. Au nombre des variétés rencontrées, on a WARI, BARKA, ESPOIR, etc.

Le **sésame** constitue une des principales cultures de rente au niveau de la province du Soum, comme le niébé. Sa culture est en plein essor et il est essentiellement produit pour la commercialisation en vue d'améliorer les revenus des ménages agricoles. Moins exigeante que les autres cultures, le sésame s'adapte à plusieurs conditions pédoclimatiques. C'est la raison pour laquelle il est pratiqué un peu partout dans la province, en culture pure essentiellement, avec ou sans un minimum d'engrais. C'est une spéculation traditionnelle accessible à tous et qui procure des revenus substantiels aux ménages. Actuellement, seule la variété S42 est appréciée et vulgarisée auprès des producteurs.

5.5.2. Paramètres agronomiques

Superficies emblavées : la superficie moyenne emblavée varie en fonction de l'importance de la culture dans la consommation humaine. Les ménages ont visiblement comme premier souci, la satisfaction des besoins de consommation des membres. C'est la raison pour laquelle le mil, qui est la céréale de base de l'alimentation, occupe la première place en termes de production et de superficie. La superficie moyenne qui lui est consacrée est de 3 ha. Viennent par ordre d'importance le niébé 1 ha en moyenne par ménage, le sorgho 1 ha, le maïs 0,6 ha et le sésame environ 1 ha ([Tableau 11](#)).

Tableau 11: superficies moyennes par spéulation selon l'étude

Système de Production Agricole					
	Mil	Niébé	Mais	Sorgho	Sésame
Superficie Ha	3,0	1,0	0,6	1,2	1
Quantité semence pour superficie en kg	26,7	7,2	6,1	10,5	3,5
Quantité récoltée pour superficie en kg	891,8	162,9	93,2	256,5	108,6
Culture associe en %	17,5	18,9	3,8	18,8	17,6
Culture pure en %					
Préparation manuelle	54,2	56,8	65,4	45,8	
Préparation terrain avec traction animale en %	45,8	43,2	34,6	54,2	
Performance de la culture facteur voir code*	Bonne	Moyen	Bon	Moyen	Bon
code*performance: 1=Excellent, 2=Bonne; 3=Moyenne; 4=Mauvaise					

Techniques culturales: l'agriculture au niveau de la province du Soum est très faiblement mécanisée. Une faible proportion des producteurs utilise la culture attelée. Le reste des acteurs font l'agriculture de façon manuelle. La pratique manuelle varie de 54% à 65% selon la spéulation. Ce qui pourrait justifier la modestie des superficies exploitées.

La semence locale domine encore dans le système de production de cette partie de la région. On y assiste à un début d'utilisation de la semence améliorée notamment au niveau de cultures de rentes telles que le sésame et le niébé. Pour les cultures vivrières (mil, sorgho), les ménages utilisent principalement leur propre semence qui est souvent de la semence locale. Pour la culture du mil, la semence locale représente 66% des quantités ensemencées. La part de la semence locale est en légère baisse pour le niébé et le sésame. Ces cultures étant fortement destinées à la vente (sources de revenus), les ménages recherchent auprès des services compétents (INERA/Ministère de la Recherche et MASA) des variétés qui répondent mieux aux exigences de la clientèle.

Les doses de semis, pour le mil, le sorgho et le sésame, sont sensiblement voisines de ce qui est recommandé par la vulgarisation. Par contre, pour les autres spéculations, la dose à l'hectare déclarée par les producteurs est faible. Cette situation pourrait se justifier par les pratiques culturales et la méconnaissance de la notion de superficie par les producteurs. Le taux d'association des cultures est encore élevé. Il varie de 3 à 19% selon les cultures. Toutes les cultures peuvent et sont souvent associées.

5.6 Utilisations des productions

Les cultures sont regroupées en trois groupes: les cultures réalisées pour la consommation, celles produites pour le marché (source de revenu monétaire) et les cultures à double utilisation ([tableau 12](#)).

Tableau 12: Motivations premières des producteurs pour le choix des spéculations

Paramètre de production des cultures	Mil	Niébé	Maïs	Sorgho	Sésame
Pour consommation %	94,4	66,2	96,2	95,8	5,9
Pour la Vente %	0,5	13,5		2,1	70,6
Pour la vente et consommation %	5,1	20,3	3,8	2,1	23,5

Les cultures vivrières: 94,4% de la production de mil, 96.2% de la production de maïs et 95.8% de sorgho (plus de 71% des superficies emblavées) sont destinés à l'autoconsommation.

Les cultures commerciales: ce groupe concerne les spéculations mises en place pour la vente essentiellement (sésame essentiellement). La réalisation de cette culture permet aux ménages de faire face aux besoins monétaires mais surtout de préserver/constituer les stocks vivriers. Elles occupent une petite partie des superficies (moins de 15%) pour le moment, mais ce sont des cultures qui sont en plein essor à cause des fortes demandes observées sur les marchés.

Les cultures à double utilisation (niébé): cette catégorie regroupe les cultures produites à la fois pour la vente et pour la consommation. Elles occupent environ 15% des superficies emblavées. Ce sont des spéculations qui gagnent de plus en plus de terrain au niveau de la province du Soum. Leur importance dans la vie socioéconomique de la localité et dans le domaine nutritionnel amène les producteurs à rechercher des variétés performantes (adaptées aux conditions agro-climatiques et à l'exigence des clients) au niveau des structures compétentes (INERA, SNS, UNPSB, etc.). Le niébé est ainsi considéré comme une culture de rente et aussi une culture vivrière au niveau de la province du Soum.

5.7 Sources de semences

5.7.1. Source de semences en 2014

Propre production : La source principale des semences utilisées dans la province du Soum est la propre production des ménages pour presque toutes les spéculations cultivées (66% pour le mil, le sorgho et le maïs) sauf pour le niébé et le sésame qui sont respectivement de 46% et 41% ([tableau 13](#)). La semence est choisie parmi les épis ou les graines qui présentent un aspect physique meilleur (plus gros épis ou plus grosses graines qui subissent un séchage particulier et une conservation particulière).

Tableau 13: sources de semences en 2014 par spéulation et prévisions pour 2015

Paramètres	Mil	Niébé	Maïs	Sorgho	Sésame
% Production propre 2014	66%	46%	66%	66%	41%
% Marché Local 2014	23%	32%	22%	21%	46%
% Réseau Social 2014	8%	7%	6%	4%	3%
% Vendeur de semences 2014	2%	9%	3%	7%	8%
% Aide semencière 2014	1%	5%	3%	2%	3%
% Production propre 2015	67%	57%	68%	66%	57%
% Marché Local 2015	23%	25%	24%	19%	29%
% Réseau Social 2015	4%	5%	2%	2%	2%
% Vendeur de semences 2015	3%	8%	4%	9%	11%
% Aide semencière 2015	2%	5%	2%	3%	2%

Marché local: le marché local vient après la propre production du producteur surtout pour le sésame (46%) et le niébé (32%). Le recours au marché local pour ces deux spéculations s'explique par le fait que ce sont essentiellement des produits destinés à la vente, et selon les producteurs, lorsque les prix grimpent, ils ont tendance à tout vendre, et à acheter la semence à l'entrée de la saison suivante.

Réseau social: en proportion faible pour toutes les spéculations en 2014 car la zone étant assez capricieuse en matière de pluviométrie, chacun conserve ses semences pour faire face aux re-semis qui sont récurrents dans les conditions de production au Sahel.

Aide semencière et recours aux vendeurs de semences: un peu plus importants au niveau du niébé et du sésame. Cela se justifie par le fait qu'êtants des spéculations à vocation commerciale, les producteurs ayant un pouvoir d'achat préfèrent avoir des semences améliorées pour de meilleurs rendements. Car le fait que les producteurs ne s'approvisionnent pas au niveau des vendeurs de semences est lié essentiellement au coût de la semence qui varie **entre 800 et 1000 francs le kilogramme dépassant largement le pouvoir d'achat** de la grande majorité des producteurs. Quant à l'aide semencière, la situation s'explique par le manque d'organisation et de coordination des appuis, ainsi que l'insuffisance des semences distribuées. A cela s'ajoute le problème d'adaptabilité à la région d'où la méfiance des producteurs.

5.7.2. Source de semences pour 2015

Pour la campagne 2015, les ménages envisagent recourir aux mêmes sources qu'en 2014, c'est-à-dire à leur propre production puis au marché local, ceci pour toutes les spéculations (**tableau 13**). Cependant avec les attaques des oiseaux granivores, les récoltes ont été faites précocement et les semences propres risquent d'être insuffisantes ou de mauvaise qualité pour la campagne à venir. Dans ce cas, les producteurs espèrent avoir l'aide semencière surtout pour ceux dont les cultures de mil ont été dévastées par les **Quelea quelea**. Les autres sources à savoir : les vendeurs de semences, le réseau social, se répartiront avec une importance mineure c'est-à-dire moins de 5% pour chacune d'elles sauf au niveau du sésame, du sorgho et du niébé (11%, 9% et 8% pour les vendeurs de semences). Si pour le niébé une légère baisse de recours aux vendeurs de semences améliorées sera observée en 2015, le sorgho et le sésame enregistreront une légère hausse par

rapport à la campagne 2014. Au niveau du niébé, l'attaque des oiseaux granivores n'a pas touché cette spéculation et la campagne a été moyenne à bonne selon les producteurs. Au niveau du sésame, beaucoup de producteurs ont vu leurs productions à base de la semence locale refusées par les acheteurs en 2014. Car seul le sésame blanc procure de meilleurs revenus ; c'est sans doute la raison pour laquelle ils auront encore recours aux vendeurs de semences pour la campagne 2015. Après leurs réserves propres, les producteurs auront plus recourt au marché local qui requiert un certain pouvoir d'achat qu'ils n'ont pas nécessairement.

5.8 Stratégies d'approvisionnement en semences

Pour les stratégies d'approvisionnement en semences on peut dénombrer dans la province du Soum (Djibo) les types suivants :

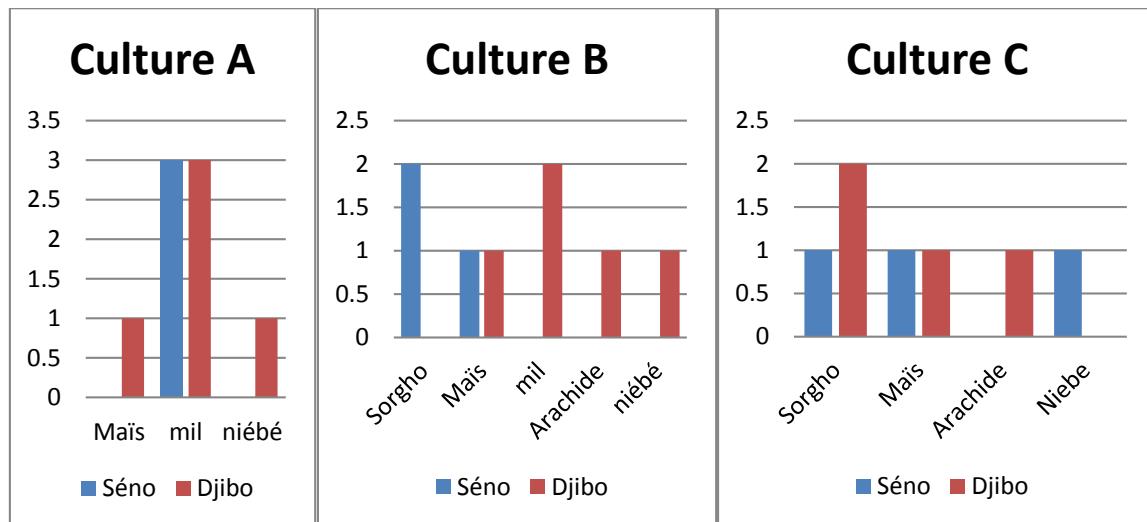
- 1. La réserve propre du producteur:** l'agriculteur conserve habituellement une partie de sa production comme semence pour la saison hivernale suivante sans garantie formelle de préserver la qualité de l'intrant. La plupart du temps, Ceux-ci se laissent convaincre par les commentaires du vendeur qui souvent vient de loin (ou d'une autre localité) ;
- 2. Le marché local:** il est régulé par la loi de l'offre et de la demande. Le marché dispose d'une quantité importante de semences pour l'achat et la vente. Pour disposer de semences issues de cette source, le producteur fait appel à son élevage (caprins, ovins, volailles, etc.) ou, au réseau social (prêt auprès de la famille ou d'un ami). Mais la principale préoccupation demeure la qualité des semences. Les normes de la qualité restent mal déterminées et/ou n'existent pas vraiment. L'agriculteur qui vient acheter la semence, n'a aucun moyen de contrôle de la qualité ;
- 3. Les vendeurs de semences ou de grains :** dans les marchés locaux de la province existent des vendeurs de grains qui disposent des semences d'une certaine qualité en quantité suffisante. Les producteurs reconnaissent que les graines du marché sont de moins bonne qualité que celles du système formel (semences de l'aide semencière ou des boutiques d'intrants). En effet les boutiques d'intrants disposent de semences conformes aux normes mais les agriculteurs trouvent les prix élevés ;
- 4. L'aide semencière:** cette aide provient des structures d'appui à l'agriculture au niveau du ministère chargé de l'agriculture et aussi de certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG). Cette aide semencière selon les producteurs enquêtés, n'atteint pas souvent le producteur moyen des villages reculés mais seulement une infime partie des agriculteurs (3-5%) au tour des grandes agglomérations. Les semences fournies qui obéissent à des normes de qualité bien maîtrisées et formelles constituent un bon appui à une minorité d'agriculteurs qui ont du mal à constituer un stock conséquent en semences au regard des difficultés liées aux chocs climatiques. Selon les enquêtés, pour la campagne 2015, tous les producteurs ou tout au moins ceux touchés par l'invasion aviaire 2014 ([tableau 8](#)) soit un total de 1 380 producteurs des 6 communes (Nassoumbou, Tongomayel, Djibo, Pobé Mengao, Baraboulé et Kelbo) auront besoins de cette aide semencière pour la campagne 2015.

5.9 Evaluation des marchés locaux

Les marchés locaux visités dans la zone d'étude sont ceux de Djibo (tous les mercredis), de Pobé Mengao et de Seno Bani (tous les 3 jours). Sur chacun de ces marchés, l'étude montre la présence

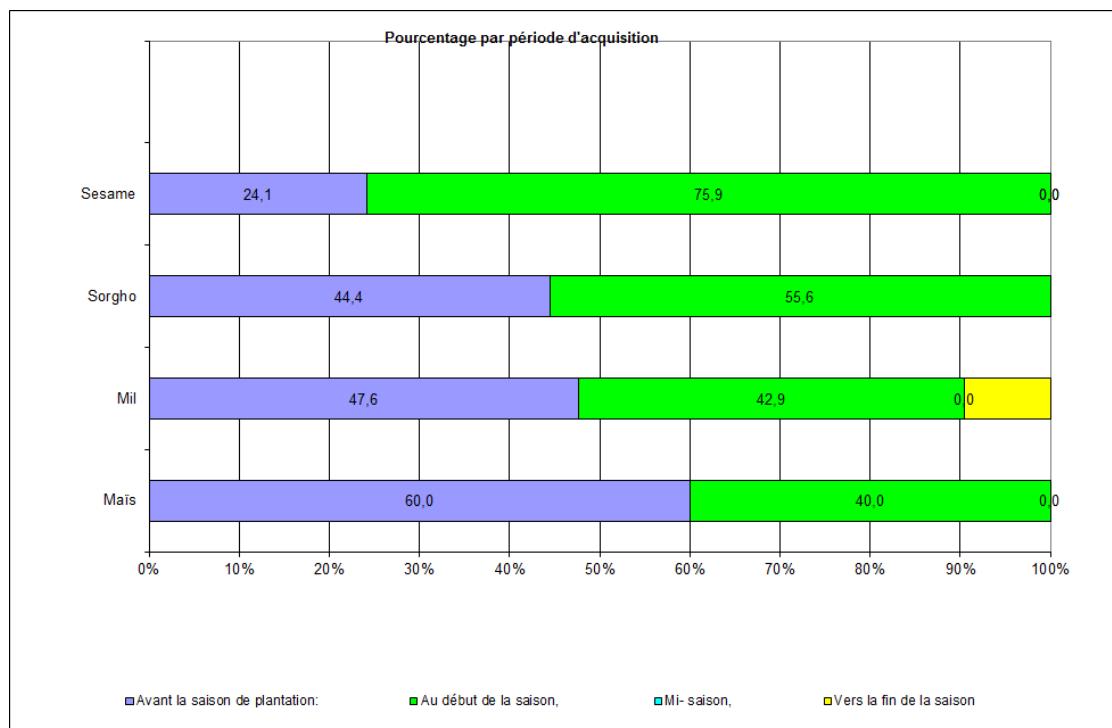
d'une centaine de vendeurs de grains à Djibo et la principale spéulation vendue (culture A) est le mil (environ 1 000-3 000 kg disponibles par marché) et une dizaine de vendeurs de grains à Pobé Mengao (figures 8 à 10).

Figure 8: principales spéulations (spéculations A, B et C) vendues dans les marchés locaux (t)



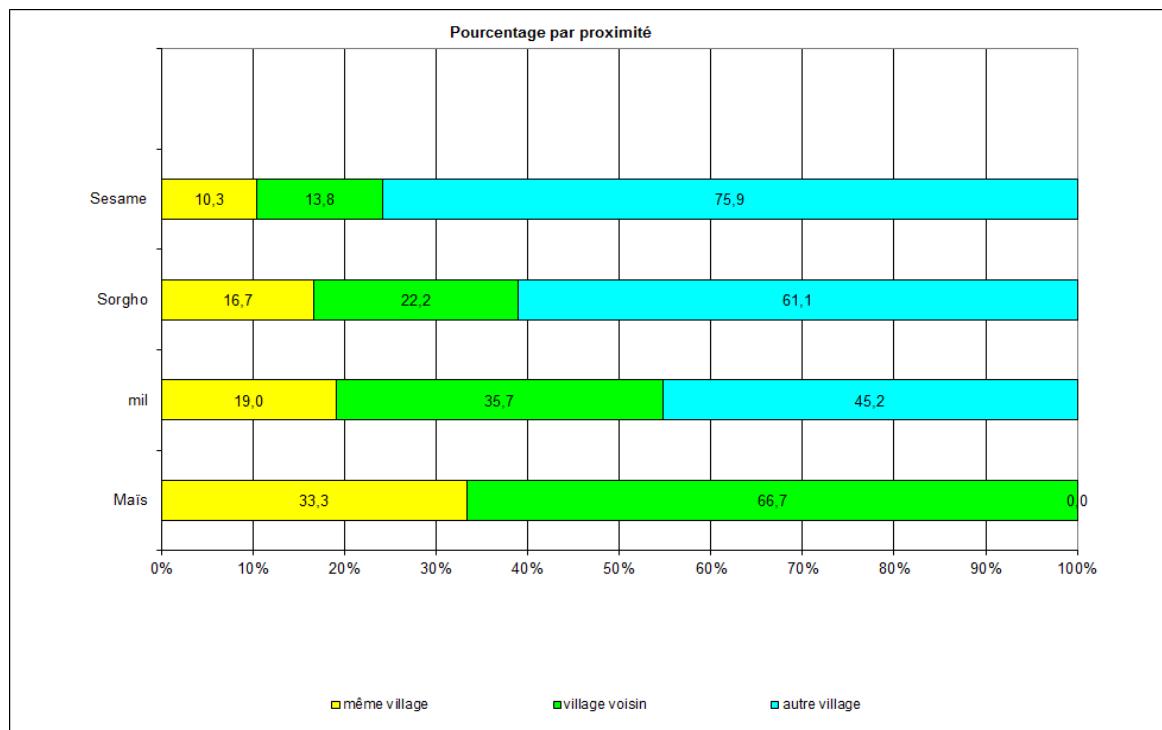
Pour les quatre principales cultures, les semences sont acquises au bon moment. Soit avant la plantation, ou au début de la saison des pluies (Figure 9).

Figure 9: périodes d'acquisition des principales spéulations dans les marchés locaux



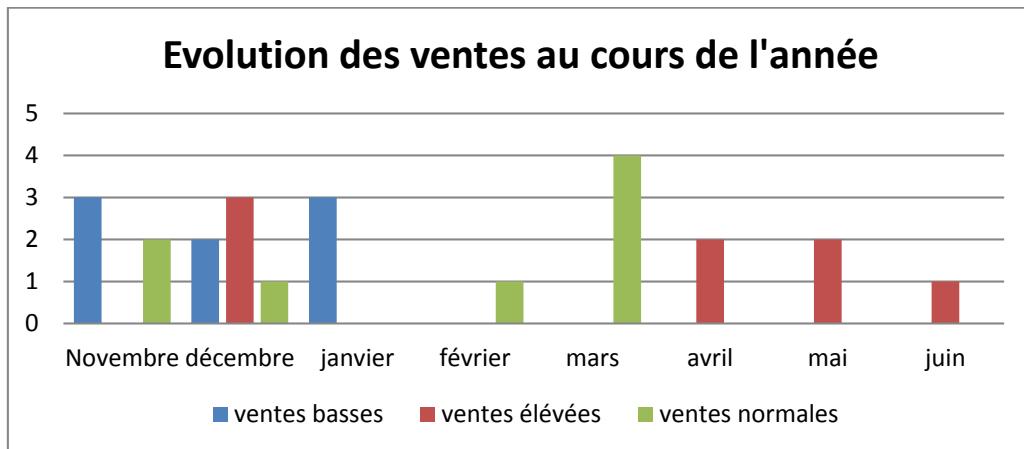
Les semences sont soit disponibles dans le village du ménage, dans le village voisin où encore dans un autre village (Figure 10). Si la distance au point d'accès des semences de maïs est relativement acceptable, il faut noter que pour les cultures de mil, sorgho et sésame, 45% à 75% de besoins en semences sont disponibles dans d'autres villages, autre que les villages voisins. La question de l'accès physique pourrait se poser dès lors que le ménage ne dispose pas de moyen fiable de déplacement.

Figure 10: périodes d'acquisition des principales spéculations dans les marchés locaux



Sur les marchés, il est à noter des ventes tous les mois de l'année, avec des périodes de ventes élevées au début de la campagne agricole et à la veille des fêtes de fin d'année. Hormis ces périodes, les ventes suivent une tendance normale à basse (Figure 11). Le fonctionnement du marché à semences ainsi présenté serait en étroite corrélation avec le prix des intrants. Il s'agit là d'un outil de sensibilisation des ménages sur les périodes propices d'accès aux semences sur les marchés sans avoir recours à des moyens financiers hors de leur portée.

Figure 11: Evolution des ventes au cours de l'année



5.10 Résultats des entretiens avec les informateurs clés

Les informateurs clés pour cette étude sont: le Haut-Commissariat comme structure de Coordination de toutes les interventions humanitaires, le Service National des semences (SNS), la Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du Soum (DPASA/Soum) et ses structures déconcentrées que sont les Zones d'appui technique et Unités d'animation Technique (ZAT et UAT), la Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques du Soum (DPRAH/Soum), les ONG et Associations intervenant dans l'aide semencière (SERACOM, ONG Tiipaalga, OCADES, CROIX ROUGE BURKINABE, etc.).

L'entretien avec les informateurs clés vise à recueillir leurs analyses de la situation semencière de la province ou de la commune considérée mais aussi leurs propositions et suggestions pour d'éventuelles interventions à court, moyen et long terme au niveau local (niveau producteur), communal ou provincial.

- Pour le Haut-Commissaire**, la province du Soum héberge encore près de 35 000 réfugiés maliens, ce qui est une source d'inquiétude pour les ressources alimentaires de l'ensemble des populations et pour leurs cheptels (poids des réfugiés sur le stock alimentaire). La cohabitation est pour le moment pacifique, mais quelques conflits agriculteurs-éleveurs ont été notés en saison hivernale. L'invasion aviaire survenue en septembre 2014 est venue aggraver une situation alimentaire déjà peu reluisante par suite des caprices pluviométriques et de la pression des réfugiés sur les ressources naturelles et sur le disponible alimentaire. Six (06) communes sur neuf (09), soit les 2/3 de la province ont été touchées par l'invasion aviaire. Pour certaines communes comme Nassoumbou, tous les dix (10) villages ont été touchés et certains ont perdu toute leur production de mil. La province dispose d'une caisse de résilience qu'est l'élevage, grâce à laquelle la situation alimentaire n'est pas encore alarmante. Malgré tout, pour les ménages pauvres et très pauvres, la situation deviendra critique d'ici 2 à 3 mois, c'est-à-dire en mars-avril 2015. L'appui de l'Etat par les stocks en vivres de la SONAGESS en riz et mil est notable et apprécié

dans les communes. Mais pour les semences, en plus de l'Etat, l'appui d'autres ONG et associations serait la bienvenue pour la province. Mais toutes les interventions en semences devront être coordonnées par la Direction provinciale de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire (DPASA) du Soum. La formule d'identification des bénéficiaires de l'appui en semences mériterait d'être revue, prenant en compte les semences des petits producteurs répondant aux normes de qualité (germination, pureté), même si elles ne sont pas certifiées par le système formel.

- b. Pour le Service National des Semences (SNS):** dans la province du Soum, la production et surtout la distribution des semences sont assurées par la COPROSEL (Coopérative des Producteurs Semenciers de Loremi) basée à Pobé Mengao. En plus de la COPROSEL, il existe aussi six (6) groupements de multiplicateurs de semence qui produisent pour la commercialisation uniquement. Mais ces groupements n'ont pas le plateau technique adéquat pour mener à bien l'activité. La fourniture en semences et autres intrants est soutenue par le Ministère en charge de l'Agriculture (subvention de l'Etat), la FAO, le projet PROFIL, l'USAID (United States Agency for International Development), l'OCADES, Save the Children, l'ONG Tiipaalga, l'ONG Help, la Croix Rouge Burkinabé, le Projet Repas, etc. Ces structures développent également des programmes de transfert monétaire qui protègent les moyens d'existences des ménages vulnérables, et des programmes de renforcement de la résilience de ces ménages vulnérables. La COPROSEL quant à elle fournit de l'engrais à crédit à ses membres et assure la commercialisation de leurs productions. Selon le SNS, les variétés produites dans le Soum (cycle court) sont:
- i. Pour le niébé : KVX 396-4-5-2D ; KVX 61- 1 ; KVX 396- 22-D ; KVX 745-11P et KVX 396- 4-4;
 - ii. Pour le mil : SOSAT C88 et IKMV 8201;
 - iii. Pour le sorgho : SARISSO 11 ; IRAT 204 et surtout KAPELGA;
 - iv. Pour le sésame : variété S 42.

De façon globale au niveau de la province du Soum, on constate des problèmes de disponibilité des semences, d'accessibilité au regard du coût élevé des semences (exemple 1500 F CFA/kg de semence de base), de manque ou insuffisance notoire de boutiques d'intrants dans la province. On note aussi une inorganisation du secteur semencier dans la province. Pour le SNS, le problème de semences va se poser dans la province durant la campagne 2014-2015 à cause de l'invasion des oiseaux granivores qui a contraint les producteurs à récolter avant maturité (avec plus de 50% de perte de production dans certains villages). Et donc affectées aussi dans une moindre mesure par l'indisponibilité en semences la saison suivante (plus de 60% des producteurs de la province utilisant leur propre récolte comme semence). En outre, avec l'arrivée des réfugiés, le Camp de Mentao occupe une partie non négligeable des pâturages et des terres cultivables du village. La même situation (faible production et insécurité semencière) risque d'être vécue par les zones non atteintes par les oiseaux.

- c. Pour le Directeur Provincial (DPASA/Soum),** la province connaît des crises alimentaires à répétition et une insécurité semencière récurrente.

5.11 Description des systèmes semenciers de la zone d'étude

L'étude montre que les principales sources de semences au niveau producteur (ménages pauvres et très pauvres) sont par ordre d'importance décroissante : la propre production du ménage, le marché local (vendeurs de grains du système semencier informel), le réseau social, les vendeurs de semences du système formel et l'aide semencière. Ainsi, on note la coexistence des deux systèmes semenciers, le système informel prédominant à côté duquel tente d'exister un système formel inorganisé, assez peu coordonné et nettement insignifiant. Pour les principales cultures vivrières par exemple (mil, niébé, sorgho surtout), plus de 80 % des réserves propres des producteurs étaient des semences locales et plus de 52 % des semences du marché local étaient des semences locales ([Tableau 13](#)).

5.12 Etat de la sécurité semencière de la zone d'étude

Pour le mil, principale culture vivrière de la province du Soum, l'étude montre que les semences du système informel sont des semences adaptées aux conditions pédoclimatiques de la zone ([Tableau 14](#)). Elles sont à plus de 62% des semences locales et provenaient de la propre production du ménage en 2014 (82,7%). Mais en 2015, en raison de l'invasion aviaire qui a détruit la quasi-totalité des productions paysannes, la semence de mil ne sera plus disponible au niveau producteur et proviendra de l'aide semencière, d'où l'insécurité semencière ([Tableau 14](#)). De façon générale, l'accessibilité des semences au niveau marché local reste difficile: coût élevé et «faible disponibilité au niveau du marché». Il y a donc une insécurité semencière causée par les aléas climatiques (Insuffisance et mauvaise répartition de la pluviométrie), aggravée dans les communes en raison de la conjonction des facteurs liés aux attaques aviaires (Tongomayel, Djibo et Pobé Mengao) et la présence des réfugiés (Djibo et Pobé Mengao).

En plus des facteurs principaux cités (aléas climatiques et invasions aviaires), les facteurs suivants ont été constatés comme causant ou aggravant l'insécurité semencière :

- a. Moyens limités des structures d'appui conseil paysans ;
- b. Déficit d'appui conseil rapproché sur l'utilisation des semences de qualité ;
- c. Non-respect des itinéraires techniques de production des semences ;
- d. « limite » des méthodes de ciblage des bénéficiaires des semences de l'aide semencière et coordination insuffisante des interventions d'aide semencières ;
- e. Faible respect du mécanisme mis en place par l'Etat pour la distribution de semences et autres intrants agricoles (coexistence des distributions gratuites et des subventions) ;
- f. Connexion encore insuffisante entre la Recherche, la vulgarisation et les utilisateurs des semences de qualité des variétés améliorées.

Tableau 14: sources de semences de mil en 2014 et 2015

Mil			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014	Variété adapté	Semence locale en %	82,7	52,8	40,3	40,3	26,7
		Considère adapté (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		Préférence paysanne (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		100,0	36,0	100,0	0,0
		Prix abordable (%)		21,0		80,0	
	Qualité	Physique*	83% (1) 17% (2) 0% (3)	67% (1) 32% (2) 1% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	67% (1) 33% (2) 0% (3)
		Germination **	85% (1) 15% (2) 0% (3)	76% (1) 22% (2) 2% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)
saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		95,0	33,0	67,0	100,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		27,0		50,0	
*1 = propre 2 = assez propre 3 = pas propre **1 = bonne 2 = moyenne 3 = mauvaise							

Tableau 15: sources de semences de niébé en 2014 et 2015

Niébé			Source(s) de semences				
			Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière
saison 2014	Variété adapté	Semence locale en %	63,7	73,2	50,2	76,7	87,5
		Considère adapté (%)	100,0	97,5	100,0	76,9	100,0
		Préférence paysanne (%)	96,1	89,7	85,7	84,6	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		87,5	71,4	100,0	57,1
		Prix abordable (%)		30,0		38,0	
	Qualité	Physique*	67% (1) 31% (2) 6% (3)	76% (1) 27% (2) 0% (3)	71% (1) 29% (2) 0% (3)	62% (1) 38% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)
		Germination **	69% (1) 29% (2) 0% (3)	80% (1) 12% (2) 7% (3)	71% (1) 29% (2) 0% (3)	64% (1) 36% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)
saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		15% (0) 85% (1)	29% (0) 71% (1)	0% (0) 100% (1)	43% (0) 57% (1)
	Accessibilité	Prix abordable (%)		73% (0) 27% (1)	% (0) % (1)	62% (0) 38% (1)	% (0) % (1)
*1 = propre 2 = assez propre 3 = pas propre **1 = bonne 2 = moyenne 3 = mauvaise							

Tableau 16: sources de semences de sésame en 2014 et 2015

Sésame			Source(s) de semences				
		Propre réserve	Marché local	Réseau social	Vendeur de semence	Aide semencière	
saison 2014	Variété adapté	Semence locale en %	20,0	73,0	2,0	4,0	2,0
		Considère adapté (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		Préférence paysanne (%)	96,0	93,0	100,0	80,0	100,0
	Disponibilité	Approvisionnement adéquat (%)		97,0	100,0	67,0	50,0
	Accessibilité	Prix abordable (%)		17,0		0,0	
	Qualité	Physique*	91% (1) 9% (2) 0% (3)	75% (1) 21% (2) 4% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)
		Germination **	96% (1) 4% (2) 0% (3)	91% (1) 9% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)	100% (1) 0% (2) 0% (3)
saison 2015	Disponibilité	Approvisionnement		3% (0) 97% (1)	100% (0) 0% (1)	50% (0) 50% (1)	0% (0) 100% (1)
	Accessibilité	Prix abordable (%)		85% (0) 15% (1)	0% (0) 100% (1)	100% (0) 0% (1)	0% (0) 100% (1)
*1 = propre 2 = assez propre 3 = pas propre **1 = bonne 2 = moyenne 3 = mauvaise							

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats des enquêtes menées sur le terrain ont permis de connaître les sources d'approvisionnement en semences des ménages de la province du Soum. La principale source de semence reste la propre production du ménage.

Au regard de la faible production de la campagne agricole 2014 qui s'explique par les aléas climatiques mais en grande partie par les attaques aviaires, les recommandations suivantes ont été faites par les producteurs (ménages enquêtés) et les informateurs clés qui sont résumées dans les deux tableaux qui suivent.

6.1. Recommandations à court terme

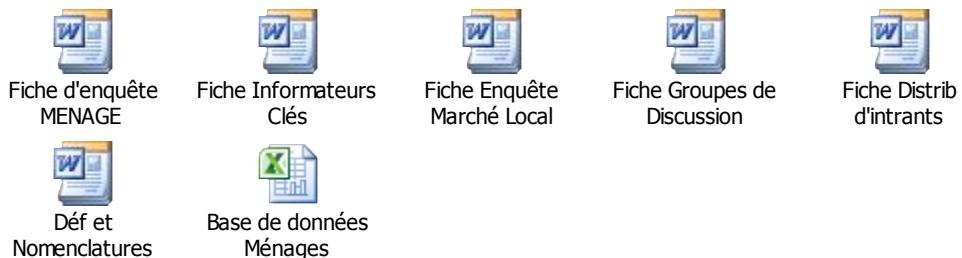
RECOMMANDATION	ADRESSEE A				
	ETAT	FAO	PROJET GLO/303/EC	AUTRES PTF	PAM
Etude rapide ESS avant toute intervention en semence au niveau des populations affectées	X	X	X	X	
Assistance en semences pour la saison 2015/2016 aux populations affectées par les effets des attaques aviaires et en particulier les ménages vulnérables du Soum ayant des difficultés d'accès aux semences	X	X	X	X	
Mise à la disposition des agents des moyens matériels et financiers pour permettre des appuis conseils de qualité aux producteurs	X				
Evaluation des mécanismes les plus appropriées pour assurer l'assistance après une évaluation conséquente des besoins en privilégiant les approches basées sur le marché et qui consolident un système semencier viable (transfert monétaire, distribution directe et foires en semences/bons d'achat)	X	X		X	
Renforcement de l'aide alimentaire d'urgence à l'endroit des groupes vulnérables (réfugiés, femmes, enfants, personnes âgées et handicapées etc.)	X			X	X
Création de banques/boutiques de semences améliorées à cycle court dans chacune des communes étudiées	X	X		X	
Meilleure organisation des circuits de commercialisation des semences de qualité	X				

6.2 Recommandations à moyens et long terme

RECOMMANDATION	ADRESSEE A			
	ETAT	FAO	PROJET GLO/303/EC	AUTRES PTF
Renforcement de l'appui aux structures d'encadrement des producteurs sur l'utilisation des semences de qualité	X			
Promotion et suivi de la coordination des actions des différents acteurs humanitaires en matière d'aide en semences aux populations sinistrées	X			
Suivi de la mise en œuvre des recommandations par l'équipe de l'étude ESS	X	X	X	
Subvention du système local de production semencière	X	X	X	X
Promotion de la distribution des semences améliorées aux femmes agricultrices	X	X		
Promotion de l'entreprenariat agricole et particulièrement l'entreprenariat féminin en production semencière	X	X		X

ANNEXES

ANNEXE 1 : OUTILS UTILISES POUR L'ENQUETE ESS AU SOUM



ANNEXE 2 : Nombre de producteurs semenciers du système formel par région, par province et par spéculation en 2011

DRAHRH	Provinces	Nombre de Producteurs								TOTAL
		Arachide	Maïs	mil	Niébé	Riz	Sésame	Sorgho		
B. du Mouhoun	Banwa		30		1		15	21	67	
B. du Mouhoun	Kossi		5				20		25	
B. du Mouhoun	Nayala		8	1	2	6	11	4	32	
B. du Mouhoun	Tougan		13		29	58	6		106	
Total Région		0	56	1	32	64	52	25	230	
CASCADES	Comoé		92		1	29	7	4	133	
CASCADES	Léraba	2	21		5	12	1		41	
Total Région		2	113	0	6	41	8	4	174	
CENTRE	Kadiogo	3	8		2	5			19	
Total Région		3	8	0	2	5	0	1	19	
CENTRE-EST	Bougou		76	1	30	74		2	183	
CENTRE-EST	Koulpelgo		37		2				39	
CENTRE-EST	Kouritenga		28	1	10	6		4	49	
Total Région		0	141	2	42	80	0	6	271	
CENTRE-NORD	Bam		1	4	18		6	26	55	
CENTRE-NORD	Namentenga	1	3	14	68	17	1	19	123	
CENTRE-NORD	Sanmatenga			17	33	2		38	90	
Total Région		1	4	35	119	19	7	83	268	
CENTRE-OUEST	Boulkiembé		5	1	11	2		14	33	
CENTRE-OUEST	Sanguié		1		2	1			4	
CENTRE-OUEST	Sissili		93		7	1	3	10	114	
CENTRE-OUEST	Ziro		91		10	10	7	13	131	
Total Région		0	190	1	30	14	10	37	282	
CENTRE-SUD	Bazéga		7	2		6		4	19	
CENTRE-SUD	Nahouri	1	38		9	22	10	2	82	
CENTRE-SUD	Zoundwéogo		13		3	19		5	40	
Total Région		1	58	2	12	47	10	11	141	
EST	Gnagna		1	2	4	32	6	4	49	
EST	Gourma		132	8	26	11	40	10	227	
EST	Komandjari		2		2		6	3	13	
EST	Kompienga		46		1	1	3		51	
EST	Tapoa	1	99		9	6	4	9	128	
Total Région		1	280	10	42	50	59	26	468	
Hauts-Bassins	Houet	1	101		7	11	4	5	129	
Hauts-Bassins	Kénédougou		99		5	48			152	
Hauts-Bassins	Tuy		81			22	1	6	110	
Total Région		1	281	0	12	81	5	11	391	
NORD	Loroum			1	5	2	1	1	10	
NORD	Yatenga	2		6	16	1	8	10	43	
NORD	Zondoma			8	9	1	9	2	29	
Total Région		2	0	15	30	4	18	13	82	
PL. Central	Ganzourgou		33		38	32	1	3	107	
PL. Central	Kourweogo				10				10	
PL. Central	Oubritenga		20	2	26	3	27	6	84	

DRAHRH	Provinces	Nombre de Producteurs							
		Arachide	Maïs	mil	Niébé	Riz	Sésame	Sorgho	TOTAL
Total Région		0	53	2	74	35	28	9	201
SAHEL	Oudalan				13		8		21
SAHEL	Séno			16	6		20	10	52
SAHEL	Soum			15	80			14	109
SAHEL	Yagha				4		1	6	11
Total Région		0	0	31	103	0	29	30	193
SUD-OUEST	Bougouriba		14		1	8			23
SUD-OUEST	Ioba		30		2	5		3	40
SUD-OUEST	Noumbiel	1	29			3			33
SUD-OUEST	Poni		52		5	4	1		62
Total Région		1	125	0	8	20	1	3	158
TOTAL		12	1309	99	512	460	227	259	2878

(Source : Données 2011 du projet Food Facility)